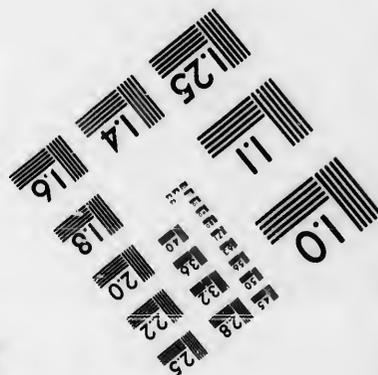
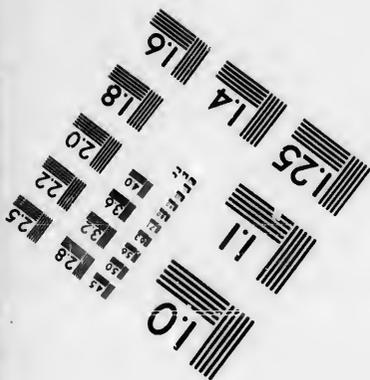
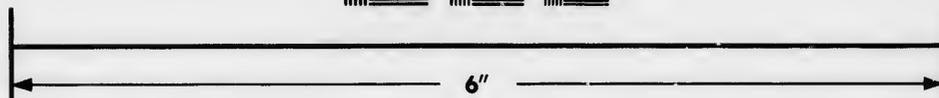
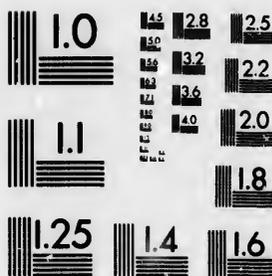


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
25  
22  
20  
18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
01

**© 1987**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

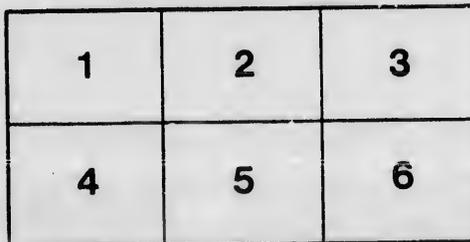
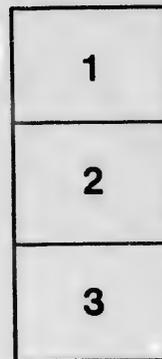
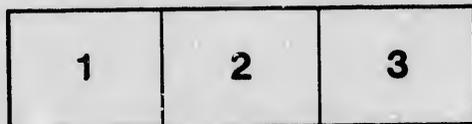
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, end ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Dec 187

dec 1872

(No. 23.)

---

# MANDEMENT

DE

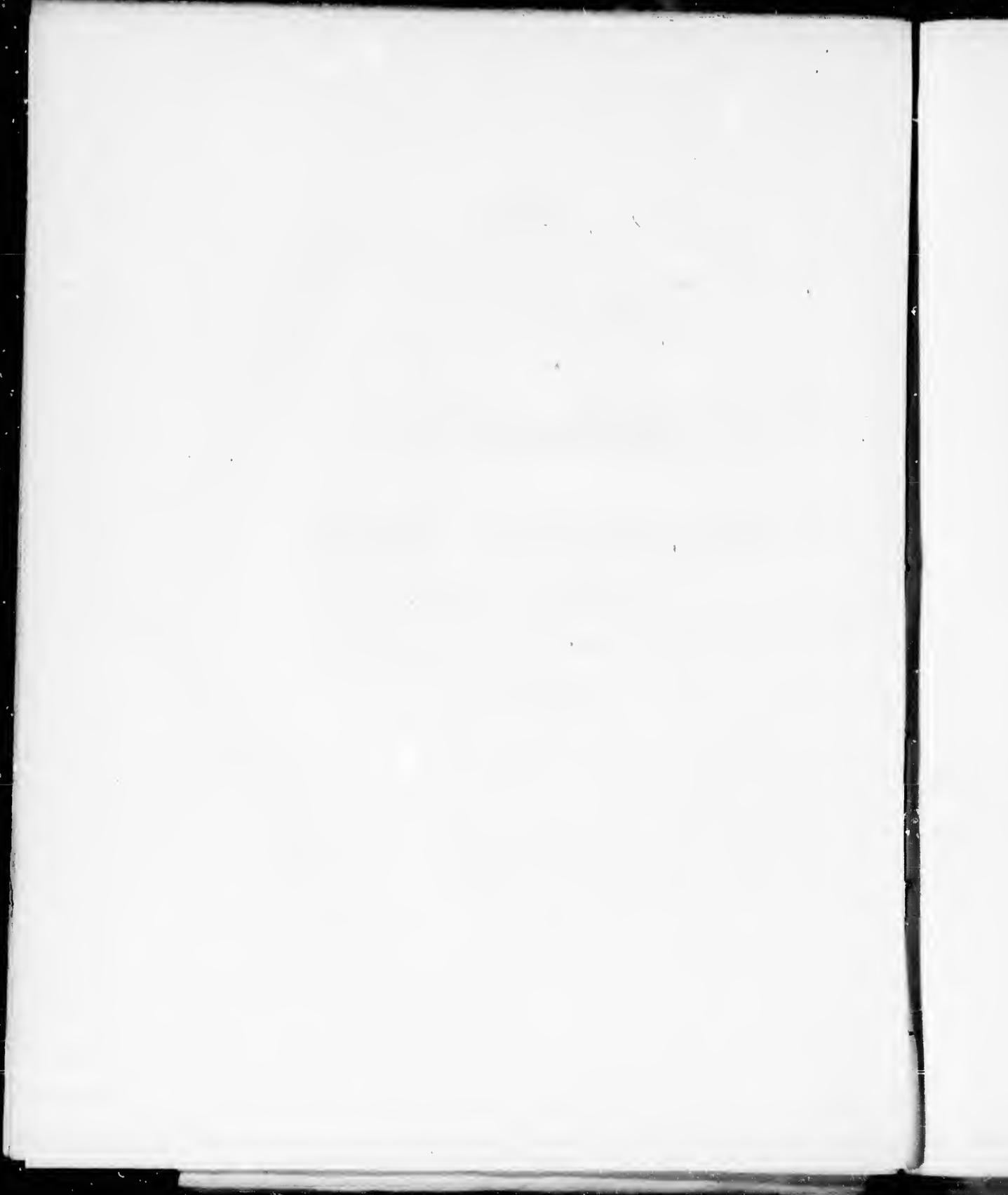
MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVEQUE DE QUÉBEC

EN FAVEUR DE L'HOPITAL DU SACRE CŒUR DE JÉSUS

1 DECEMBRE 1872

---



ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique,  
Archevêque de Québec.

*Au clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous  
les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, salut et bénédiction en  
Notre Seigneur.*

---

Aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, Notre Seigneur Jésus Christ a commencé d'être honoré, en ce diocèse, d'un culte perpétuel dans la Sainte Eucharistie. Ce matin même, nous avons inauguré dans la Cathédrale de Québec, l'exposition perpétuelle du Saint Sacrement sous forme de *Quarante Heures*, laquelle aura lieu successivement et sans interruption dans toutes les églises de ce diocèse. Désormais donc, parmi nous, d'un bout de l'année à l'autre, jour et nuit, l'encens de la prière faite aux pieds de Jésus-Christ réellement et substantiellement présent, montera vers le trône de la grâce et de la bonté divine.

Nous vous avons déjà exhortés, N. T. C. F., à venir témoigner à ce divin Sauveur votre foi, votre reconnaissance, votre charité, et à réparer ainsi, autant qu'il sera en votre pouvoir, les outrages auxquels il s'est exposé pour votre amour.

Nous savons avec quelle joie vous avez accueilli la nouvelle de cette visite que Notre Seigneur va faire chaque année dans toutes les parties de ce vaste diocèse. Nous n'ignorons pas avec quel empressement vous voulez contribuer à rehausser l'éclat des hommages qui lui seront rendus dans le sacrement de son amour.

Mais, N. T. C. F., si Jésus-Christ est dans la Sainte Eucharistie, il est aussi, quoique d'une manière différente, dans la personne des pauvres et surtout de ceux qui souffrent. Pour nous en convaincre, transportons-nous par la pensée à ce grand jour, où le *Fils de l'homme, accompagné de ses anges, viendra avec majesté juger les vivants et les morts. Toutes les nations seront assemblées devant lui ; il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boues : et il placera les brebis à sa droite et les boues à sa gauche* (Mat. XXV. 31.) Voilà donc, N. T. C. F., l'univers assemblé ; Dieu, les anges, les hommes, les démons eux-mêmes ; aucun être doué d'intelligence ne manque à cette réunion. Dieu veut manifester sa miséricorde, sa gloire, sa puissance et sa justice. Or quelle sera la marque distinctive des élus ? pourquoi les faveurs de sa miséricorde et les récompenses de sa justice seront-elles accordées à ces âmes bienheureuses ? quelle est donc la loi suprême d'après laquelle s'exercera ce jugement divin ? *Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu me voir. Alors les justes lui répondront, disant ; Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger ; avoir soif et que nous vous avons donné à boire ? Et quand est-ce que nous vous avons vu sans asile et que nous vous avons recueilli, ou sans habits et que nous vous avons vêtu ? Et quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison et que nous avons été vous voir ? Et le roi répondant, leur dira : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.*

Qu'est-ce à dire, *O Roi immortel des siècles* (1. Tim. I. 17.) ! N'avez-vous donc de récompense que pour la charité ? Serait-il donc vrai que, non content de vous être incarné une fois afin de pouvoir mourir pour nous, vous vous cachez encore tous les jours sous les haillons de la mendicité, sous les souffrances de la misère, sous toutes les douleurs de la pauvre humanité ? Et vous ne dédaignez pas de partager le cachot de celui que la justice humaine a renfermé pour ses crimes ? le captif souffre dans sa prison et, à ce titre, il est cher à votre cœur paternel et vous tenez pour faite à vous-même la visite qui

vient porter un rayon de joie dans le cœur du pauvre prisonnier ! O bonté et miséricorde de notre Dieu !

D'un autre côté, quelle sera la terrible sentence qui condamnera à un supplice éternel, ceux dont le cœur n'aura pas eu *d'intelligence sur l'indigent et le pauvre* (Ps. XL. 1.) ? Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : *Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire : j'étais sans asile et vous ne m'avez pas recueilli : j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu : j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité..... En vérité, en vérité, je vous le dis, autant de fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, vous ne l'avez pas fait non plus à moi-même* (S. Mat. XXV. 41.).

Que conclure de cette double sentence qui récompense éternellement les uns et qui condamne les autres à un supplice éternel ? C'est que les œuvres de miséricorde exercées en faveur de ceux qui souffrent, sont, aux yeux du Souverain Juge, une protection assurée contre les rigueurs de sa justice, car il tient pour fait à lui-même tout acte qui tend à soulager l'infortune. Aussi lisons-nous dans l'Ancien Testament que *donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu qui rendra certainement* (Prov. XIX. 17.) ; *faire l'aumône et exercer la justice, c'est offrir à Dieu le plus agréable des sacrifices* (Prov. XXI. 3.) ; *opprimer le pauvre, c'est faire injure à Dieu ; mais avoir pitié du pauvre, c'est honorer le Créateur* (Prov. XIV. 31.).

Que dirons-nous des effets merveilleux de l'aumône en faveur de celui qui la fait ? *Elle délivre du péché et de la mort ; elle ne laissera pas tomber l'âme dans les ténèbres ; elle est le sujet d'une grande confiance devant le Dieu Suprême* (Tobie IV. 11.). *La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors..... elle fait trouver la miséricorde et la vie éternelle* (Tobie XII. 9.).

Quand le prophète Daniel eut annoncé au roi Nabuchodonosor la sentence portée contre lui, quel moyen lui suggéra-t-il pour la faire révoquer : *O grand roi, dit-il, accueillez favorablement mon conseil ; rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par des actes de miséricorde : c'est à ce prix que vous obtiendrez le pardon* (Daniel IV. 24.).

Comme vous le voyez, N. T. C. F., il n'est rien qui puisse vous rendre plus agréables à Notre Seigneur, lorsque vous viendrez l'adorer durant les quarante heures, que le mérite de la charité envers les membres souffrants de ce divin Sauveur.

Mais quelque louable et utile que puisse être la charité exercée en particulier, elle ne saurait avoir, pour le soulagement des malheureux, la même efficacité que celle qui se déploie dans nos hôpitaux dirigés par des âmes d'élite que la voix de Dieu a appelées à la perfection de la charité. La même quantité d'aumônes ainsi employée soulagera beaucoup plus de misères que si elle se distribuait au hasard.

Voilà la pensée qui nous engage à recourir aujourd'hui à votre charité, N. T. C. F. Vous aimez Jésus-Christ ; il vous demande par notre bouche un asile dans sa détresse : lui refuserez-vous une obole pour aider à l'érection du toit, où il viendra habiter dans la personne des pauvres ?

Nous vous recommandons de prendre part à une loterie diocésaine en faveur d'un nouvel hôpital qui portera le nom du *Sacré Cœur de Jésus, Sauveur des hommes* ! Dans bien des paroisses, on aime avoir un autel érigé au Sacré Cœur : la dévotion au Sacré Cœur est chère à beaucoup d'entre vous ; voici un sanctuaire à élever en l'honneur et pour le soulagement de ce Cœur Divin *qui a tant aimé les hommes*. A l'exemple de ce Cœur brûlant d'amour pour nous et toujours disposé à nous accueillir, les portes de cet hôpital seront ouvertes à toutes les infortunes. Le plan en a été fait sur de très vastes proportions pour suffire à toutes les misères ; mais hélas ! les ressources manquent et le petit commencement que l'on peut voir sur les bords de la Rivière S. Charles, dans le faubourg de S. Sauveur, se trouve menacé de rester dans son état d'imperfection, si la charité publique ne vient en aide. L'aile qui est maintenant finie au dehors et couverte, a quatre-vingt six pieds de front, soixante de large sur cinq étages. Jusqu'à cet automne, les dons généreux de personnes charitables ont suffi pour payer les travaux ; mais maintenant il faut emprunter pour terminer l'intérieur et pour payer ces emprunts on ne peut compter que sur la charité publique.

Nous venons solliciter votre aide, N. T. C. F., au nom du Sacré Cœur de Jésus. Quelques billets pris dans cette loterie diocésaine ne

vous appauvriront pas ; au contraire, ils attireront la bénédiction de Dieu sur vous, sur vos familles, sur vos travaux et sur vos entreprises. Ils vous obtiendront grâce et miséricorde devant le Seigneur ; ils contribueront à l'expiation de vos péchés : ils vous mériteront un degré de gloire et de bonheur pendant toute l'éternité ! Vous aurez part à tous les actes de charité qui y seront exercés ; une messe y sera dite à perpétuité chaque mois pour les bienfaiteurs vivants et trépassés ; les bénédictions des pauvres vous accompagneront durant la vie, à la mort et jusque devant le tribunal redoutable du juge suprême. Nous vous dirons avec le saint homme Tobie : *Soyez miséricordieux selon vos ressources. Si vous avez beaucoup de richesses, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez peu, mais toujours de bon cœur ; car donner, c'est amasser des trésors pour le jour de la nécessité* (Tobie IV. 8.). Le Cœur Sacré du Sauveur, ce cœur, qui déjà vous aime tant, vous aimera d'un nouvel amour, et chaque souffrance qui trouvera un soulagement dans cet hôpital, accroîtra cet amour de Jésus pour vous. Quel bonheur pour nous que ce divin Sauveur veuille ainsi se faire notre débiteur !

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1° Le diocèse de Québec tout entier est invité à contribuer en faveur de l'Hôpital du S. de Jésus, qui est en voie d'érection dans le faubourg de Sai- à Québec.

2° Cette contribution sera sous forme d'une loterie à laquelle MM. les Curés inviteront les paroissiens à prendre part, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur leurs familles, sur leurs travaux et entreprises.

3° M. le Chapelain de l'Hôpital Général est chargé de la direction de cette œuvre de charité. Il enverra un certain nombre de billets avec les explications nécessaires, à chacun de MM. les Curés, qui sont invités à les faire prendre par leurs paroissiens et à en demander d'autres, s'il est nécessaire.

4° Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres qui seront nommés par nous

et en présence des intéressés qui aimeront à y assister. Le jour et le lieu seront annoncés d'avance.

5° Sera notre présent mandement lu au prône et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après réception.

Donné à Québec sous notre seing le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier décembre, premier dimanche de l'Avent, l'an mil huit cent soixante douze.



✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.,  
*Secrétaire.*



